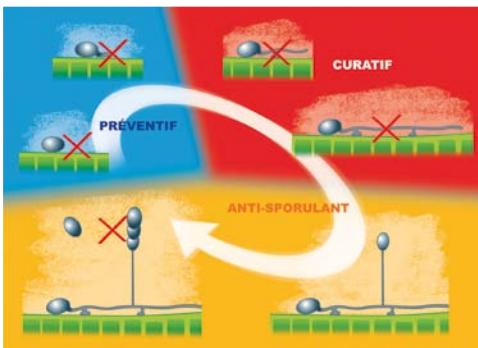


Vivando[®], l'alternance incontournable de votre programme

► Des points forts...

- La métrafénone : une molécule originale
- Préventif au mode d'action complet pour une grande performance



- Homologué pour 14 jours de protection
- Excellente résistance au lessivage dès séchage de la bouillie
- Une formulation de qualité : dispersion rapide et homogène



Vivando[®] La spécialité anti-oïdium la plus utilisée du marché



► ... des bénéfices pour vous !

- Idéal pour alterner et sécuriser votre programme
- Puissance et confort dans vos programmes
- Compatible avec la bonne organisation des chantiers
- Des conditionnements adaptés à tous les parcellaires
- Pratique d'emploi

► 3 emballages :
0,5 L pour 2,5 ha,
1 L pour 5 ha,
5 L pour 25 ha



FICHE D'IDENTITÉ

■ **Vivando®** : marque déposée BASF.

■ **AMM** : 2060050.

■ **Composition** : 500 g/l métrafénone.

■ **Formulation** : SC.

■ Classement toxicologique :



H411 : Toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

■ Usages et doses autorisés en vigne :

oïdium : 0,2 l/ha ; 2 applications maximum par an, en incluant tous les produits à base d'aryle-phényle-cétones

■ **Délai d'emploi avant récolte** : 28 jours.

■ **Délai de rentrée** : 6 heures.

■ **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée minimale de 5 m.

■ **Conditionnement** : bidons de 0,5 L, 1 L et 5 L.

■ **Limite maximale de résidus** : 0,5 mg/kg.

■ Protection de l'utilisateur lors de la préparation

de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester / coton (65 % / 35 %) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION



7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION



8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofil®.

® Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France-Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	PhytoAttitude N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France-Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Serviceplan I Vivando® - marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. 770VIFE0216R Mars 2016. Crédits photos : BASF, Michalet.

Vivando®

Anti-oïdium

www.agro.bASF.fr

• BASF

We create chemistry

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**